

Courrier

Monsieur André DURUPHTY

Le 22 février 1989

à Monsieur Lionel JOSPIN
Ministre d'État
Ministre de l'Éducation Nationale

Monsieur le Ministre,

L'analyse des résultats du CAPES externe de Sciences Physiques de ces dernières années met en évidence les grandes difficultés de recrutement de nouveaux professeurs dans cette discipline.

La lecture des rapports de concours rédigés par le jury fait apparaître une formation insuffisante des candidats avec, en particulier une certaine inadéquation entre les connaissances théoriques acquises à l'Université et celles effectivement nécessaires à l'exercice de leur métier.

Nous savons que de nombreuses Universités réfléchissent à l'heure actuelle aux moyens à mettre en œuvre pour assurer aux enseignants de demain une formation scientifique et pédagogique mieux adaptée.

Pour l'heure, nous proposons qu'une formation complémentaire soit mise en place pendant l'année de C.P.R. Cette formation s'adresserait à l'ensemble des lauréats du CAPES et aurait pour but de leur apporter les compléments théoriques et expérimentaux indispensables à l'efficacité de leur futur enseignement. Placée sous la responsabilité de l'Inspection Pédagogique Régionale, elle pourrait être assurée, dans chaque académie, par des professeurs de l'enseignement secondaire et des classes post-baccalauréat. Il semblerait souhaitable qu'environ 150 heures soient consacrées à ces compléments théoriques et expérimentaux.

L'assurance de la mise en place d'une telle formation permettrait au jury du CAPES externe et ce, dès cette année, de recevoir un plus grand nombre de candidats et éventuellement de pourvoir tous les postes mis au concours.

D'autre part, et sans préjuger de la décision du jury, nous proposons que tous les candidats ayant subi les épreuves orales soient classés afin qu'une liste supplémentaire puisse vous être proposée.

Espérant vivement qu'il vous sera possible de donner une suite favorable à notre proposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Monsieur André DURUPHTY
Président de l'Union des Physiciens